

L'APEL

(Association des Parents de l'Enseignement libre)

C'est une association régie par la loi 1901. L'APEL est la seule association représentative des parents d'élèves reconnue par l'Enseignement Catholique. Seuls les parents adhérant à l'APEL sont membres de l'association.

Les missions de l'APEL

* **Accueillir les familles à divers moments de l'année**

. organisation de temps de convivialité, organisation de la fête de l'école

* **Améliorer l'accueil des enfants à l'école :**

- . en achetant des jeux pour leur temps de récréation (vélos, panneau de basket, toboggan...)
- . en achetant du matériel pour les classes (livres, jeux éducatifs...)
- . en organisant des manifestations : vente de photos de classe, vente de pizzas, vide-grenier

* **Soutenir les familles**

. En proposant grâce à l'adhésion à l'Union Nationale des APEL des services comme le magazine Familles et Education, le site Internet (www.apel.asso.fr), une plate -forme téléphonique, ...

* **Représenter les familles devant les pouvoirs publics**

. Grâce à l'APEL , l'école peut bénéficier de subventions de la municipalité ou du Conseil départemental pour aider à la mise en place de sorties ou de voyages scolaires.



Composition du bureau

Présidente : Virginie Brunet

Secrétaire: Sarah Prézeau

Trésorière: Jennifer Barboteau

Membres: Rachel Bondu, Florence Guilbaud, Vanessa Aimé, Angélique Loizeau, Virginie Gautreau, Gaëlle Druard et Adeline Drapeau.

